

N° de la délibération : 8/2026

Objet de la délibération :

Election du Président

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai à dix-huit heures trente, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, dûment convoqués le six mai deux mille vingt-six.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président ACSO		
Cramoisy :		
Creil :	Peggy MOUELLE	
Maysel :	Jean-Michel LEQUILLIEC	
Montataire :	Sabah REZZOUG	
Nogent-sur-Oise :	Didier CARON	
Rousseloy :	Jean-Pierre DEVOS	
Saint-Leu d'Esserent :	Daniel ROLLAND	
Saint-Maximin :	Chahinaise AZOUZA	Marcel VANDENBOOSSCHE
Saint-Vaast-lès-Mello :		
Thiverny :	Mounir RECHIDI	Sonia LARIVE
Villers Saint Paul :		Khalid CHARKI

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :	Stéphane ROUZIOU	
Métiers de la culture :	Marion KALT	
Promotion de la Pierre :		
Equipements de loisirs :		Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :		Pierre MEYSONNIER
Hôtellerie :	Murielle GARRE	
Gîtes ou chambres d'hôtes :		
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		

Formant la majorité des membres en exercice.

Sonia LARIVE est secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
16 présents				
23	15	15	0	0

Vu les articles L. 133-4 et suivants du Code du Tourisme,
Vu les articles R. 133-1 et suivants du Code du Tourisme,
Vu la délibération du comité de direction de l'Office de tourisme du 22 juin 2017 fixant la composition du comité de direction (collège des élus et collège des socio-professionnels),
Vu la délibération n°12/2020 portant statuts de Creil Sud Oise Tourisme,
Vu la délibération n°4/2024 portant sur l'approbation de la modification des statuts de Creil Sud Oise Tourisme

La séance est ouverte par le doyen d'âge de l'assemblée, M. Jean-Pierre DEVOS, qui demande quels membres souhaitent se porter candidats à la présidence.

M. Mounir RECHIDI indique qu'il est candidat à la présidence de l'EPIC.

M. Jean-Pierre DEVOS demande si d'autres personnes (nécessairement issues du collège des élus) souhaitent se présenter à ce poste.

Dans la négative, M. Jean-Pierre DEVOS demande alors aux membres du comité de direction s'ils souhaitent procéder à une élection à bulletin secret ou bien s'ils acceptent une élection à main levée.

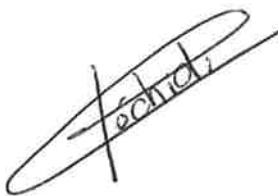
Le comité de direction décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée à l'élection du Président.

Le comité de direction, après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité (15 voix pour) :

- **ELIT M. Mounir RECHIDI à la présidence de l'EPIC.**

A Creil, le **01 JUIN 2026**

M. Mounir RECHIDI
Président du Comité de Direction



CREIL SUD OISE TOURISME
Office de Tourisme

6 avenue Jules Uhry 60100 Creil
www.creilsudoise-tourisme.fr
bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr
03 75 19 01 70

Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z